

Nombre de  
membres en  
exercice

**25**

Présents et  
représentés

**22**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

**SEANCE du 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre  
Le vingt huit du mois de juin à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt et un juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

### Délibération

Date de mise  
en ligne

4 JUIL. 2024

Déposée en  
Préfecture le

4 JUIL. 2024

### Etaient présents

Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

### Avaient donné procuration

Gilles FRANÇOIS à Marc ROLLIN, Jean-Louis TOÉ à Magali MUGNIER

### Etaient excusé(e)s

Jean-Pascal ALBRAN, Fabienne DULIEGE, Catherine MERCIER-GUYON

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

### **AIDE À LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR EN COPROPRIÉTÉ POUR LES HAUTS DU LAC - DUINGT**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) du 17 août 2015 qui a identifié les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les métropoles comme l'échelon cohérent pour l'élaboration et l'animation d'un plan climat air énergie territorial ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy n° D-2020-271 du 16 juillet 2020 portant élection de la Présidente ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy n° D-2020-277 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2021-162 du 24 juin 2021 approuvant le plan climat air énergie territorial (PCAET) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2022-38 du 24 mars 2022 approuvant le schéma

directeur des énergies (SDE) ;

Vu la délibération du Grand Annecy n° DEL-2023-213 du 28 septembre 2023 définissant les modalités de l'aide à la diminution de la consommation d'énergie de l'éclairage extérieur des copropriétés et déléguant au Bureau le soin de fixer, valider et décider des aides en application de ladite délibération-cadre ;

Vu les crédits inscrits au budget 2024 ;

Considérant l'action n° 39 du PCAET du Grand Annecy ayant pour objectif de diminuer les consommations d'énergie de l'éclairage extérieur des copropriétés et de l'inscrire dans la protection de la biodiversité ;

Considérant la demande d'aide à la diminution de la consommation d'énergie de l'éclairage extérieure de la copropriété Les Hauts du Lac, reçue complète le 23 avril 2024 ;

Considérant qu'à la suite de la pré-instruction de cette demande, un avis positif a été rendu par les services de l'Agglomération.

#### **LE BUREAU DECIDE :**

- de fixer et de valider le versement d'une subvention d'un montant maximum de 1 718,56 € correspondant à 40 % des travaux éligibles ;
- d'attribuer la subvention à la copropriété Les Hauts du Lac, prévue dans l'enveloppe budgétaire (opération 204222/262) ;
- d'approuver la convention ci-jointe avec la copropriété Les Hauts du Lac, précisant les modalités de calcul et d'attribution de la subvention ;
- de procéder au versement de ladite subvention sur présentation par la copropriété Les Hauts du Lac des justificatifs de réalisation des travaux ;
- d'autoriser la Présidente à signer la convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 22

Le Secrétaire de séance,



Magali MUGNIER

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,



Jean-Christophe BORTOLATO.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20240628-14625-DE-1-1  
en date du 04/07/24 ; REFERENCE ACTE : DEL-2024-129